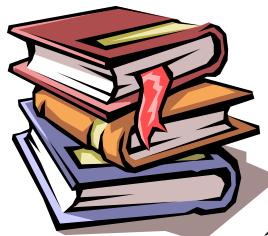


PRIX INTER COLLEGES 2013

Comme tous les ans, toutes les documentalistes de tout le district et moi-même, organisons **le PRIX INTER COLLEGES 2013** destiné à récompenser une oeuvre de littérature pour la jeunesse parue récemment.

REGLEMENT



DU CONCOURS :

Le concours est ouvert aux élèves des collèges de l'Essonne qui peuvent participer **PAR CLASSE** ou individuellement.

INSCRIPTION AU CDI : (elle peut se faire dès maintenant)

- Inscription réservée aux élèves volontaires de 6° à 3° ou une classe avec le professeur de lettres
- Tout élève inscrit doit s'engager jusqu'au bout...

ORGANISATION DU CONCOURS :

- Lire 6 livres pour les 6°-5°
 - Lire 6 livres pour les 4°-3°
- choisis par les documentalistes représentatifs de tous les genres : policier, science-fiction, humour, etc...
- L'échange se fera au CDI.

- Remplir pour chaque livre une grille de lecture (fiche d'évaluation) et noter chaque livre lu de 0 à 20



- Un livre doit être lu par au moins 10 élèves.
- Toutes les notes seront comptabilisées à la fin pour chaque collège participant puis dans tout le district afin d'élire

LE MEILLEUR LIVRE QUI RECEVRA LE PRIX INTER COLLEGES 2013

DATES :

- 28 janvier au 7 juin



PRIX

-un livre de poche au choix pour les lecteurs

RESULTATS

-Ils seront affichés dans tous les collèges, transmis au CRDP de Versailles et aux organismes de littérature pour la jeunesse.

DETAILS PRATIQUES POUR LES PROFESSEURS DE LETTRES

Ce concours a pour but de faire lire les élèves de 6° et de 5°. Noter un livre n'est pas une activité courante pour un élève et cette proposition peut se révéler être un déclencheur de lecture chez certains jeunes lecteurs.

Le choix des livres est réservé aux documentalistes concernées.

Les ouvrages sont achetés en nombre suffisant pour être lus par 2 classes ou l'équivalent en nombre de participants, soit une soixantaine d'élèves en même temps.

La participation d'un ou plusieurs professeurs de lettres est conseillée. La documentaliste présente le concours aux classes choisies en leur faisant un court résumé incitatif de chaque livre, au CDI dans un atelier lecture, une présentation de livres par exemple ou par voie d'affichage.

La grille de lecture proposée a pour seul but de vérifier si le livre a bien été lu. Elle ne permet pas de vérifier la qualité et l'approfondissement de la lecture car ce n'est pas l'objectif de notre concours qui vise surtout le développement de la lecture plaisir. Un questionnaire de 2 à 3 questions sera

proposé à la fin.

Au mois de Juin, chaque établissement doit avoir totalisé les notes obtenues pour chaque ouvrage, calculé les moyennes et les avoir transmises au coordonnateur. Ces résultats doivent être communiqués aux élèves participants.

Les résultats globaux seront envoyés dans tous les collèges concernés pour affichage et pour être comparés aux résultats de l'établissement. Ils seront aussi transmis au CRDP de Versailles et aux organismes de littérature pour la jeunesse.